PÔLE METROPOLITAIN
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical

Séance du 26 février 2016

DCS03-2016

En exercice :	*97*
Présents :	*58*
Votants :	*61*

CONVENTION INGENIERIE ET ANIMATION PAYS : AUTORISATION DU PRESIDENT A ENGAGER LES DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL REGIONAL ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL, POUR L'ANNEE 2016

Le Président certifie que cette délibération a été affichée à la porte du siège du Syndicat Mixte Caen-Métropole le :

Que la convocation du Comité Syndical a été envoyée le : 19/02/2016

Transmise à la Préfecture le :

15 MAR. 2016

Le 26 février 2016, à 18 h 00, le Comité Syndical s'est réuni en séance publique, à l'Hémicycle des Rives de l'Orne à Caen, sous la présidence de Mme Sonia DE LA PROVOTE, Président de Caen Normandie Métropole.

Étaient présents :

Communauté d'Agglomération « Caen la mer » : M. Grégory BERKOVICZ, M. Joël BRUNEAU, Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Christian DELBRUEL, Mme Annick FARCY, M. Dominique GOUTTE, M. Daniel GUERIN, Mme Edith GUILLOT, M. Joël JEANNE, M. Nicolas JOYAU, Mme Micheline LECHARTIER, Mme Sylvianne LEPOITTEVIN, Mme Hélène MIALON-BURGAT, M. Robert MICHEL, M. Michel PATARD-LEGENDRE, M. Christian PIELOT, M. Bruno PIQUET, M. Lionel POULLIAS, M. Pierre SCHMIT, M. Pascal SERARD, Mme Martine VINCENT, M. Dominique VINOT-BATTISTONI, M. Ludwig WILLAUME

Communauté de communes « CABALOR » : Mme Sylvie DUPONT, M. Jean-Luc GARNIER, M. Olivier PAZ, M. François VANNIER

Communauté de communes « Cœur de Nacre » : M. Patrick DUBOIS, M. Jean-Luc GUINGOUAIN, M. Thierry LEFORT, M. Patrick LERMINE, Mme Christine VASSE

Communauté de communes "Cingal" : M. Jean-Claude BRETEAU, M. Serge LANGEOIS, Mme Christine LEBOULANGER

Communauté de communes « entre Bois et Marais » : M; Jean-Claude GARNIER

Communauté de communes « Entre Thue et Mue » : M. Gérard BONNAIRE, M. Loïc CAVELLEC, M. Patrice COLBERT, M. Michel LAFONT, Mme Béatrice TURBATTE, M. Jacques VIRLOUVET

Communauté de communes « Evrecy-Orne-Odon » : M. Didier BERTHELOT, M. Bernard ENAULT, M. Gérard LE BARRON, M. André POSTEL (délégué suppléant)

Communauté de communes « Plaine Sud de Caen » : M. Sébastien FRANCOIS, M. Franck LAURENT

Communauté de communes « Val es Dunes» : M. Dominique DELIVET, Mme Monique GARNIER, M. Patrice MARTIN, M. Xavier PICHON, M. Philippe PESQUEREL (délégué suppléant)

Communauté de communes « Vallée de l'Orne » : M. Erwann GOUEDARD, M. Henri LOUVARD, M. Hubert PICARD, Mme Martine PIERSIELA, M. Gérard MARTIN (délégué suppléant)

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté d'Agglomération « Caen la mer » : M. Pascal JOUIN (pouvoir à M. Christian DELBRUEL), M. Patrick LECAPLAIN (pouvoir à M. Ludwig WILLAUME), M. Joël SUZANNE (pouvoir à Mme Sonia DE LA PROVOTE)

Etaient excusés :

Communauté d'Agglomération « Caen la mer » : M. Romain BAIL, M. Jean DAIREAUX, M. Bruno DURAND, M. Bruno HITIER, M. Marc LECERF? M; Thierry RENOUF, M. Marc REYNAUD, M. Thierry SAINT, M. Gérard SENGIER, M. Jean-Pierre TOSTAIN, Mme Josette TRAVERT

Communauté de communes "CABALOR" : Mme Sandrine FOSSE

Communauté de communes "Cœur de Nacre" : M. Franck JOUY

Communauté de communes "Cingal" : Mme Nicole GOUBERT

Communauté de communes "Entre Bois et Marais" : M. Dominique SCELLES

Communauté de communes "Evrecy Orne Odon" : M. Rémy GUILLEUX

Communauté de communes "Paine Sud de Caen" : M. Jean-Louis MARIE

Communauté de communes "Vallée de l'Orne" : M. Laurent PAGNY

CONVENTION INGENIERIE ET ANIMATION PAYS : AUTORISATION DU PRESIDENT A ENGAGER LES DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL REGIONAL ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL, POUR L'ANNEE 2016

Exposé :

Dans le cadre de la démarche « Pays », chaque année, le Syndicat présente auprès de la Région et du Conseil Départemental une demande de subvention pour les volets Ingénierie et Animation.

Ces demandes doivent être accompagnées d'une délibération du Comité Syndical autorisant le Président à déposer celles-ci.

Proposition :

Le Bureau du 22 décembre 2016 a émis un avis favorable.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'autoriser le Président à engager les demandes de subventions et signer tous les documents nécessaires à leur exécution auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental, pour l'année 2016.

Vote :

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés :
- AUTORISE le Président à engager les demandes de subventions et signer tous les documents nécessaires à leur exécution auprès du Conseil Régional et du Conseil départemental pour l'année 2016.

Cette présente délibération sera transmise en Préfecture, au Conseil Régional et au Conseil Départemental.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte, étant précisé que celui ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour une délibération relevant du contentieux électoral, l'article R 119 s'applique ; recours dans un délai de cinq jours.

Pour extrait conforme

Le Président,

Sonia DE LA PROVÔTÉ

PREFECTURE DU CALVADOS
15 MARS 2016
COURRIER